REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006798100080

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COLLECTIVITE TERRITORIALE dont la population est de 3500 habitants et plus GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE GUINGAMP

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET: ASSAINISSEMENT COLLECTIF DSP - 05004 (2)

ANNEE 2018

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales Modalités de vote du budget 4 II - Présentation générale du compte administratif A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10 B2 - Balance générale du budget - Recettes 11 III - Vote du compte administratif A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 15 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 16 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 17 **IV - Annexes** A - Eléments du bilan A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 18 A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 19 A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 25 A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 27 A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 28 A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement 30 A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N 31 A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes 32 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 33 A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations 34 A3.2 - Etalement des provisions 35 A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 36 A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 37 A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 38 A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 39 A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 40 A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 41 A6 - Etat des charges transférées 42 A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers 43 A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 44 A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 45 A8.3 - Opérations liées aux cessions 46 A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 47 A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 48 A10 - Etat des travaux en régie 49 B - Engagements hors bilan B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie 51 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 52 B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 53 B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail 54 B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé 55 B1.6 - Etat des autres engagements donnés 56 B1.7 - Etat des engagements reçus 57 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 58 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 59 C - Autres éléments d'informations C1.1 - Etat du personnel 60 C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie 62 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) 63 C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) 64 C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 65

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 66

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	ı
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (3) budgétaires .

⁽¹⁾ A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

⁽²⁾ Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

⁽³⁾ A compléter par un seul des deux choix suivants :

⁻ semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

⁻ budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

			DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section d'exploitation	А	2 313 266,04	G	2 773 158,60	G-A	459 892,56	
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	4 223 028,38	н	1 859 336,85	Н-В	-2 363 691,53	

0,00 | 1 139 665,07 С Report en section REPORTS DE (si excédent) d'exploitation (002) (si déficit) L'EXERCICE D **0,00** J 1 056 922,72 Report en section N-1 d'investissement (001) (si déficit) (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= 6 536 294,42 A+B+C+D	Q= G+H+l+J 6 829 083,24	=Q-P 292 788,82

	Section d'exploitation	E	0,00	К	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'investissement	F	1 912 707,38	L	2 679 462,44
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 912 707,38	= K+L	2 679 462,44

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
	Section d'exploitation	= A+C+E	2 313 266,04	= G+I+K	3 912 823,67	1 599 557,63
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F	6 135 735,76	= H+J+L	5 595 722,01	-540 013,75
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	8 449 001,80	= G+H+l+J+K+L	9 508 545,68	1 059 543,88

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION D'EXPLOITATION	Е 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 1 912 707,38	L 2 679 462,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT COLLECTIF DSP - 05004 - CA - 2018

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
13	Subventions d'investissement	0,00	2 679 462,44
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	176 941,81	0,00
21	Immobilisations corporelles	495,83	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 735 269,74	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

⁽³⁾ Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	loyés (ou restant à	employer)	
·		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
011	Charges à caractère général	891 500,00	397 953,30	26 449,00	0,00	467 097,70
012	Charges de personnel, frais assimilés	405 782,00	308 832,76	0,00	0,00	96 949,24
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	133,66	0,00	0,00	9 866,34
Т	otal des dépenses de gestion courante	1 307 282,00	706 919,72	26 449,00	0,00	573 913,28
66	Charges financières	163 200,00	146 601,64	0,00	0,00	16 598,36
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	1 250,01	0,00	0,00	8 749,99
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	19 343,00				
Tota	Il des dépenses réelles d'exploitation	1 499 825,00	854 771,37	26 449,00	0,00	618 604,63
023	Virement à la section d'investissement (4)	993 569,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 600 000,00	1 432 045,67			167 954,33
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
	(uniquement en M44) (4)					
Tota	l des dépenses d'ordre d'exploitation	2 593 569,00	1 432 045,67			1 161 523,33
	TOTAL	4 093 394,00	2 286 817,04	26 449,00	0,00	1 780 127,96
D 00	Pour information 2 Déficit d'exploitation reporté de N-1	0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé		Crédits empl	Crédits employés (ou restant à employer)			
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 308 128,93	2 215 707,93	0,00	0,00	92 421,00	
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Subventions d'exploitation	102 000,00	39 298,16	18 717,00	0,00	43 984,84	
75	Autres produits de gestion courante	5 600,00	15 967,98	0,00	0,00	-10 367,98	
	Total des recettes de gestion courante	2 415 728,93	2 270 974,07	18 717,00	0,00	126 037,86	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	8 000,00	77,13	0,00	0,00	7 922,87	
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00	
Tot	al des recettes réelles d'exploitation	2 423 728,93	2 271 051,20	18 717,00	0,00	133 960,73	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	530 000,00	483 390,40			46 609,60	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00	
Tot	al des recettes d'ordre d'exploitation	530 000,00	483 390,40			46 609,60	
	TOTAL	2 953 728,93	2 754 441,60	18 717,00	0,00	180 570,33	
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	1 139 665,07					

⁽¹⁾ Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.
(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20 Immobilisations incorporelles		580 335,00	147 079,53	176 941,81	256 313,66
21	Immobilisations corporelles	50 100,00	1 014,47	495,83	48 589,70
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 806 302,00	3 126 028,86	1 735 269,74	945 003,40
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 436 737,00	3 274 122,86	1 912 707,38	1 249 906,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	473 600,00	465 515,12	0,00	8 084,88
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	473 600,00	465 515,12	0,00	8 084,88
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	6 910 337,00	3 739 637,98	1 912 707,38	1 257 991,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	530 000,00	483 390,40		46 609,60
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	530 000,00	483 390,40		46 609,60
	TOTAL	7 440 337,00	4 223 028,38	1 912 707,38	1 304 601,24
D 001	Pour information Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	3 717 845,28	355 831,18	2 679 462,44	682 551,66
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	72 000,00	71 460,00	0,00	540,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 789 845,28	427 291,18	2 679 462,44	683 091,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	3 789 845,28	427 291,18	2 679 462,44	683 091,66
021	Virement de la section d'exploitation (2)	993 569,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 600 000,00	1 432 045,67		167 954,33
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	2 593 569,00	1 432 045,67		1 161 523,33
	TOTAL	6 383 414,28	1 859 336,85	2 679 462,44	1 844 614,99
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	1 056 922,7	72		

GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT COLLECTIF DSP - 05004 - CA - 2018

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
 (2) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
 (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
 (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	424 402,30		424 402,30
012	Charges de personnel, frais assimilés	308 832,76		308 832,76
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	133,66		133,66
66	Charges financières	146 601,64	0,00	146 601,64
67	Charges exceptionnelles	1 250,01	0,00	1 250,01
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 432 045,67	1 432 045,67
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	881 220,37	1 432 045,67	2 313 266,04

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	2 313 266,04

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	483 390,40	483 390,40
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	465 515,12	0,00	465 515,12
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	147 079,53	0,00	147 079,53
21	Immobilisations corporelles (6)	1 014,47	0,00	1 014,47
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 126 028,86	0,00	3 126 028,86
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	3 739 637,98	483 390,40	4 223 028,38

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	4 223 028,38

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 215 707,93		2 215 707,93
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	58 015,16		58 015,16
75	Autres produits de gestion courante	15 967,98		15 967,98
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	77,13	483 390,40	483 467,53
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	2 289 768,20	483 390,40	2 773 158,60

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	1 139 665,07
	=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 3 912 823,67

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	355 831,18	0,00	355 831,18
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	71 460,00	0,00	71 460,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 432 045,67	1 432 045,67
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	427 291,18	1 432 045,67	1 859 336,85

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	1 056 922,72
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 916 259,57

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Voir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Cel Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
 Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap/	Libellé (1)	0 (11)	Crédits emplo			
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général (2) (3)	891 500,00	397 953,30	26 449,00	0,00	467 097,70
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	500,00	11 083,56	0,00	0,00	-10 583,56
6063	Fournitures entretien et petit équipt	15 000,00	12 541,81	0,00	0,00	2 458,19
6064	Fournitures administratives	2 000,00	1 454,53	0,00	0,00	545,47
6066	Carburants	2 000,00	3 382,33	0,00	0,00	-1 382,33
6135	Locations mobilières	10 000,00	5 145,85	0,00	0,00	4 854,15
61523	Entretien, réparations réseaux	40 000,00	22 991,85	0,00	0,00	17 008,15
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	51 500,00	21 382,62	0,00	0,00	30 117,38
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	1 871,47	0,00	0,00	-371,47
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	791,00	0,00	0,00	-791,00
6156	Maintenance	5 000,00	119,00	0,00	0,00	4 881,00
6161	Multirisques	0,00	1 297,82	0,00	0,00	-1 297,82
617	Etudes et recherches	150 000,00	23 183,50	26 449,00	0,00	100 367,50
618	Divers	580 000,00	236 932,00	0,00	0,00	343 068,00
6226	Honoraires	5 000,00	3 000,00	0,00	0,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	2 585,30	0,00	0,00	-2 585,30
6228	Divers	5 000,00	7 105,00	0,00	0,00	-2 105,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	4 222,24	0,00	0,00	-2 222,24
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6237	Publications	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6238	Divers	0,00 0,00	41,29	0,00	0,00	-41,29
6248	Divers	1 000,00	82,83	0,00	0,00	-82,83
6251 6256	Voyages et déplacements Missions	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	248,89 297,81	0,00 0,00	0,00 0,00	751,11 -297,81
6262	Frais de télécommunications	0,00 500,00	3 814,04	0,00	0,00	-297,81 -3 314,04
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	108,00	0,00	0,00	892,00
6287	Remboursements de frais	15 000,00	32 694,00	0,00	0,00	-17 694,00
63512	Taxes foncières	1 500,00	733,00	0,00	0,00	767,00
6356	Redevances occupat° domaine public	0,00	159,78	0,00	0,00	-159,78
6358	Autres droits	1 000,00	683,78	0,00	0,00	316,22
012	Charges de personnel, frais assimilés	405 782,00	308 832,76	0,00	0,00	96 949,24
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	405 682,00	304 775,61	0,00	0,00	100 906,39
6218	Autre personnel extérieur	0,00	3 407,15	0,00	0,00	-3 407,15
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	550,00	0,00	0,00	-550,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	133,66	0,00	0,00	9 866,34
6532	Frais de mission élus	0,00	133,66	0,00	0,00	-133,66
658	Charges diverses de gestion courante	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	1 307 282,00	706 919,72	26 449,00	0,00	573 913,28
	= (011+012+014+65)					
66	Charges financières (b) (5)	163 200,00	146 601,64	0,00	0,00	16 598,36
66111	Intérêts réglés à l'échéance	161 200,00	137 779,62	0,00	0,00	23 420,38
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	2 000,00	8 822,02	0,00	0,00	-6 822,02
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	1 250,01	0,00	0,00	8 749,99
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	1 250,01	0,00	0,00	8 749,99
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	19 343,00				
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f	1 499 825,00	854 771,37	26 449,00	0,00	618 604,63
023	Virement à la section d'investissement	993 569,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	1 600 000,00	1 432 045,67			167 954,33
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 600 000,00	1 432 045,67			167 954,33

GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT COLLECTIF DSP - 05004 - CA - 2018

Chap/	Libellé (1)	Crédits	Crédits emple			
art (1)		ouverts (BP+DM+RAR N-1)		Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 593 569,00	1 432 045,67			1 161 523,33
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 593 569,00	1 432 045,67			1 161 523,33
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 093 394,00	2 286 817,04	26 449,00	0,00	1 780 127,96
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	2 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	8 822,02

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
(6) Si la régie applique le régime des provisionssemi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	0.5.15.	Crédits empl				
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 308 128,93	2 215 707,93	0,00	0,00	92 421,00	
70111	Ventes d'eau aux abonnés	1 918 128,93	1 966 265,51	0,00	0,00	-48 136,58	
70128	Autres taxes et redevances	40 000,00	101 664,44	0,00	0,00	-61 664,44	
704	Travaux	200 000,00	18 800,00	0,00	0,00	181 200,00	
70611	Redevance d'assainissement collectif	0,00	58 776,00	0,00	0,00	-58 776,00	
70613	Participations assainissement collectif	150 000,00	70 100,00	0,00	0,00	79 900,00	
7087	Remboursement de frais	0,00	101,98	0,00	0,00	-101,98	
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Subventions d'exploitation	102 000,00	39 298,16	18 717,00	0,00	43 984,84	
748	Autres subventions d'exploitation	102 000,00	39 298,16	18 717,00	0,00	43 984,84	
75	Autres produits de gestion courante	5 600,00	15 967,98	0,00	0,00	-10 367,98	
752	Revenus des immeubles	5 600,00	15 540,48	0,00	0,00	-9 940,48	
7588	Autres	0,00	427,50	0,00	0,00	-427,50	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 415 728,93	2 270 974,07	18 717,00	0,00	126 037,86	
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels (c)	8 000,00	77,13	0,00	0,00	7 922,87	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	8 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	
778	Autres produits exceptionnels	0,00	77,13	0,00	0,00	-77,13	
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00	
Т	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	2 423 728,93	2 271 051,20	18 717,00	0,00	133 960,73	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	530 000,00	483 390,40			46 609,60	
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	530 000,00	483 390,40			46 609,60	
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00	
7	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	530 000,00	483 390,40			46 609,60	
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 754 441,60	18 717,00	0,00	180 570,33	
R 002	Pour information Excédent d'exploitation reporté de N-1	1 139 665,07					

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.
(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de fiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.
(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	580 335,00	147 079,53	176 941,81	256 313,66
2031	Frais d'études	575 335,00	146 404,48	176 941,81	251 988,71
2033	Frais d'insertion	0,00	675,05	0,00	-675,05
2051	Concessions et droits assimilés	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	50 100,00	1 014,47	495,83	48 589,70
2111	Terrains nus	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
2115	Terrains bâtis	100,00	0,00	0,00	100,00
2183 22	Matériel de bureau et informatique Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00 0,00	1 014,47 0,00	495,83 0,00	-1 510,30 0,00
23	, , ,	5 806 302,00	-	,	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
2313	Immobilisations en cours (hors opérations) Constructions		3 126 028,86	1 735 269,74	945 003,40
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 329 331,46 4 466 970,54	157 513,43 2 945 526,00	1 205 449,30 529 820,44	-33 631,27 991 624,10
238	Avances commandes immo. incorp.	10 000,00	22 989,43	0,00	-12 989,43
	Total des dépenses d'équipement	6 436 737,00	3 274 122,86	1 912 707,38	1 249 906,76
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	473 600,00	465 515,12	0,00	8 084,88
1641	Emprunts en euros	333 600,00	308 045,71	0,00	25 554,29
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	50 000,00	49 230,51	0,00	769,49
1681	Autres emprunts	90 000,00	108 238,90	0,00	-18 238,90
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	473 600,00	465 515,12	0,00	8 084,88
Т	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	6 910 337,00	3 739 637,98	1 912 707,38	1 257 991,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	530 000,00	483 390,40		46 609,60
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	530 000,00	483 390,40		46 609,60
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	530 000,00	233 202,24		296 797,76
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	89 170,45		-89 170,45
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	0,00	52 398,09		-52 398,09
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	0,00	13 590,74		-13 590,74
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	908,00		-908,00
13915	Sub. équipt cpte résult.Groupements	0,00	463,00		-463,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	93 657,88		-93 657,88
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	530 000,00	483 390,40		46 609,60
Т	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	7 440 337,00	4 223 028,38	1 912 707,38	1 304 601,24
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Ees comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	3 717 845,28	355 831,18	2 679 462,44	682 551,66
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 965 207,74	252 628,61	2 057 982,38	654 596,75
1312	Subv. équipt Régions	752 637,54	103 202,57	621 480,06	27 954,91
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	72 000,00	71 460,00	0,00	540,00
1641	Emprunts en euros	72 000,00	71 460,00	0,00	540,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 789 845,28	427 291,18	2 679 462,44	683 091,66
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 789 845,28	427 291,18	2 679 462,44	683 091,66
021	Virement de la section d'exploitation	993 569,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	1 600 000,00	1 432 045,67		167 954,33
2801	Frais d'établissement	0,00	8 814,20		-8 814,20
28031	Frais d'études	0,00	9 061,68		-9 061,68
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	208 422,32		-208 422,32
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	1 415,09		-1 415,09
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	2 157,33		-2 157,33
281532	Réseaux d'assainissement	1 600 000,00	479 146,80		1 120 853,20
28154	Matériel industriel	0,00	16 780,00		-16 780,00
281562	Service d'assainissement	0,00	106 725,26		-106 725,26
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	1 004,58		-1 004,58
281738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	88 137,17		-88 137,17
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	0,00	508 707,00		-508 707,00
28182	Matériel de transport	0,00	1 345,24		-1 345,24
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	329,00		-329,00
тоти	AL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	2 593 569,00	1 432 045,67		1 161 523,33
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 593 569,00	1 432 045,67		1 161 523,33
ТС	DTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	6 383 414,28	1 859 336,85	2 679 462,44	1 844 614,99
F	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	1 056 922,72			

Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
 Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
 Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
 Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF				
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3			

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	Date de la			Montant des ren	nboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3) Remboursement du tirage		Encours restant dû au 31/12/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts		l'origine du contrat		-					
								Taux initial				Possibilité		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès					7 704 403,58									
d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					6 605 403,58									
10000077256	Crédit Agricole	07/10/2014	06/11/2014	05/01/2015	400 000,00	F	FIXE	2,840	2,890		Т	Р	N	A-1
10000173533	Crédit Agricole	13/06/2016	13/07/2016	05/10/2016	160 000,00	F	FIXE	1,380	1,390		Т	Р	N	A-1
10000386307	Crédit Agricole	19/12/2017	12/02/2018	05/05/2018	71 460,00	F	FIXE	1,670	1,700		Т	С	N	A-1
12609828	Crédit Agricole	30/11/2005	30/11/2005	05/03/2006	55 000,00	F	FIXE	3,820	3,830		Α	Р	N	A-1
12774809	Crédit Agricole	03/11/1999	15/12/1999	01/03/2000	152 449,02	V	TAM	2,830	2,950		Т	С	N	A-1
12774815	Crédit Agricole	10/12/2004	10/12/2004	01/03/2005	245 000,00	V	MOYEURIBOR12M	0,000	1,700		Т	С	N	A-1
170471906	Crédit Agricole	01/02/2008	01/02/2008	05/05/2008	110 000,00	F	FIXE	4,640	4,710		Т	Р	N	A-1
176722692	Crédit Agricole	14/03/2008	31/03/2008	01/06/2008	500 000,00	F	FIXE	4,910	4,910		Α	Р	N	A-1
206362728	Crédit Agricole	12/11/2008	12/11/2008	01/11/2009	134 464,29	F	FIXE	5,270	5,300		Α	С	N	A-1
211886245	Crédit Agricole	22/12/2008	22/12/2008	05/05/2009	300 000,00	F	FIXE	4,760	4,760		Α	Р	N	A-1
283095521	Crédit Agricole	13/07/2010	10/08/2010	05/11/2010	367 000,00	V	MOYEURIBOR03M	1,000	0,640		Т	С	N	A-1
284312987	Crédit Agricole	25/06/2010	25/06/2010	05/10/2010	195 000,00	F	FIXE	3,260	3,650		Α	С	N	A-1
301358144	Crédit Agricole	05/01/2011	29/03/2011	01/05/2011	242 708,33	F	FIXE	3,850	3,850		Α	С	N	A-1
304578615	Crédit Agricole	24/02/2011	17/05/2011	05/08/2011	230 000,00	F	FIXE	3,840	3,900		Т	Р	N	A-1
357625771	Crédit Agricole	02/08/2012	02/08/2012	05/08/2013	100 000,00	F	FIXE	4,350	4,360		Α	Р	N	A-1
421 016 053 704 210 000 000	BCME	22/04/2002	30/06/2002	30/06/2003	215 000,00	V	EURIBOR12M	0,000	2,130		Α	Р	N	A-1
4740474	Caisse d'Epargne	02/09/2016	15/09/2016	15/03/2017	900,000,00	F	FIXE	1,180	1,200		Т	С	N	A-1
A2208059	Caisse d'Epargne	29/04/2008	30/04/2008	17/09/2008	282 200,00	F	FIXE	4,560	4,710		Т	X Durée Ajustable	N	A-1
E33	BCME	28/07/2003	28/07/2003	28/10/2003	19 000,00	F	FIXE	3,800	3,850		Т	Р	N	A-1
MIN242869EUR	DEXIA Credit Local	30/10/2006	29/02/2008	01/03/2009	450 000,00	С	TAUX STRUCTURES	3,650	3,700		А	Р	N	B-1
MIN255279EUR	DEXIA Credit Local	21/12/2007	30/06/2008	01/02/2009	135 000,00	F	FIXE	4,690	4,690		А	Р	N	A-1
MIN983592EUR	DEXIA Credit Local	30/03/2006	01/12/2012	01/12/2013	439 408,29	С	TAUX STRUCTURES	4,190	4,250		А	Р	N	E-3

					Emprunts	et dettes à	l'origine du contrat							
			_		,			Taux	initial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
MON204611EUR	DEXIA Credit Local	27/12/2002	14/01/2003	01/05/2003	40 000,00	F	FIXE	5,050	5,150		Т	Р	Ν	A-1
MON229655EUR	DEXIA Credit Local	01/04/2005	01/05/2012	01/05/2013	261 713,65	С	TAUX STRUCTURES	4,780	4,850		Α	Р	N	B-1
MON503761EUR	La Banque Postale	11/06/2015	19/06/2015	01/07/2016	600 000,00	F	FIXE	1,930	1,930		Α	С	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option					1 099 000,00									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
LT029138	CACIB	29/08/2002	15/10/2002	15/10/2003	349 000,00	V	TAM	0,000	1,950		Α	Р	N	A-1
LT118067	CACIB	09/03/2011	15/03/2012	15/12/2013	750 000,00	V	EURIBOR03M	3,650	1,510		Α	Р	N	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 682 705,22									
1681 Autres emprunts (total)					1 682 705,22									
0920000254P	Agence de l'eau	03/05/2001	03/05/2001	30/06/2004	138 728,61	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
110370002	Agence de l'eau	07/06/2012	21/06/2012	31/07/2013	219 918,50	F	FIXE	0,000	0,000		Α	С	N	A-1
140238901	Agence de l'eau	12/12/2014	29/09/2015	31/10/2017	589 750,00	F	FIXE	0,000	0,000		Α	С	N	A-1
140285301	Agence de l'eau	04/12/2014	22/12/2014	31/01/2016	155 750,00	F	FIXE	0,000	0,000		Α	С	N	A-1
200130072	Agence de l'eau	21/05/2001	21/05/2001	30/06/2003	121 959,21	F	FIXE	0,000	0,000		Α	С	N	A-1
2003030172	Agence de l'eau	30/06/2003	30/03/2004	30/04/2007	96 030,00	F	FIXE	0,000	0,000		А	Р	N	A-1
92001024901	Agence de l'eau	30/04/2002	27/06/2002	31/07/2005	100 740,00	F	FIXE	0,000	0,000		Α	С	N	A-1
92002040001	Agence de l'eau	17/09/2002	25/03/2003	30/04/2006	109 480,00	F	FIXE	0,000	0,000		Α	С	N	A-1
92005038102	Agence de l'eau	09/09/2005	11/10/2005	30/11/2006	150 348,90	F	FIXE	0,000	0,000		А	С	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT COLLECTIF DSP - 05004 - CA - 2018

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)	
Total général					9 387 108,80										

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

						Emprui	nts et dettes au 31/12/I	N	· · ·					
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice	nnuité de l'exercice			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 128 429,59					357 276,22	137 779,62	0,00	54 431,87		
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 453 123,28					308 045,71	135 437,49	0,00	54 341,25		
10000077256	N	0,00	A-1	337 017,89	15,75	F	FIXE	2,840	16 420,09	9 863,79	0,00	2 288,79		
10000173533	N	0,00	A-1	138 056,06	12,50	F	FIXE	1,380	9 836,88	1 990,16	0,00	455,58		
10000386307	N	0,00	A-1	68 780,25	19,08	F	FIXE	1,670	2 679,75	860,39	0,00	177,91		
12609828	N	0,00	A-1	8 986,65	1,17	F	FIXE	3,820	4 246,88	505,52	0,00	284,04		
12774809	N	0,00	A-1	7 622,64	0,92	V	TAM	0,000	7 622,44	0,00	0,00	0,00		
12774815	N	0,00	A-1	107 800,00	10,92	V	MOYEURIBOR12M	0,000	9 800,00	0,00	0,00	0,00		
170471906	N	0,00	A-1	14 499,02	1,08	F	FIXE	3,710	11 012,05	993,95	0,00	104,20		
176722692	N	0,00	A-1	376 694,72	18,42	F	FIXE	4,910	11 863,21	19 078,19	0,00	10 844,06		
206362728	N	0,00	A-1	44 821,39	4,83	F	FIXE	5,270	8 964,29	2 834,51	0,00	394,76		
211886245	N	0,00	A-1	234 350,26	19,33	F	FIXE	4,760	6 938,74	11 485,36	0,00	7 365,40		
283095521	N	0,00	A-1	215 612,50	11,58	V	MOYEURIBOR03M	0,170	18 350,00	386,03	0,00	60,12		
284312987	N	0,00	A-1	78 000,00	5,75	F	FIXE	3,260	13 000,00	2 966,60	0,00	613,06		
301358144	N	0,00	A-1	165 041,69	16,33	F	FIXE	3,850	9 708,33	6 727,88	0,00	4 265,09		
304578615	N	0,00	A-1	163 473,96	12,33	F	FIXE	3,840	10 009,51	6 518,77	0,00	972,31		
357625771	N	0,00	A-1	45 163,33	3,58	F	FIXE	2,180	10 139,19	2 405,66	0,00	801,99		
421 016 053 704 210 000 000	N	0,00	A-1	57 682,74	3,42	V	EURIBOR12M	0,050	13 039,20	31,55	0,00	3,85		
4740474	N	0,00	A-1	828 000,00	22,92	F	FIXE	1,180	36 000,00	10 035,90	0,00	461,38		
A2208059	N	0,00	A-1	166 099,54	9,42	F	FIXE	4,560	13 631,37	8 074,44	0,00	315,59		
E33	N	0,00	A-1	0,00	0,00	F	FIXE	3,800	1 227,09	23,39	0,00	0,00		
MIN242869EUR	N	0,00	B-1	316 221,39	14,17	С	TAUX STRUCTURES	1,830	15 636,83	12 281,06	0,00	9 810,77		
MIN255279EUR	N	0,00	A-1	42 764,64	3,08	F	FIXE	4,690	9 521,20	2 452,21	0,00	1 835,32		

						Emprur	nts et dettes au 31/12/I	N				
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
MIN983592EUR	N	0,00	E-3	286 906,95	7,92	С	TAUX STRUCTURES	4,190	28 614,69	13 403,97	0,00	1 035,18
MON204611EUR	N	0,00	A-1	20 781,29	9,08	F	FIXE	4,040	1 721,78	1 104,14	0,00	173,96
MON229655EUR	N	0,00	B-1	218 746,37	16,33	С	TAUX STRUCTURES	4,780	8 062,19	10 992,02	0,00	7 115,94
MON503761EUR	N	0,00	A-1	510 000,00	16,50	F	FIXE	1,930	30 000,00	10 422,00	0,00	4 961,95
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		675 306,31					49 230,51	2 342,13	0,00	90,62
LT029138	N	0,00	A-1	53 896,31	1,75	V	TAM	0,000	25 340,51	0,00	0,00	0,00
LT118067	N	0,00	A-1	621 410,00	16,92	V	EURIBOR03M	0,300	23 890,00	2 342,13	0,00	90,62
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		913 250,87					108 238,90	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		913 250,87					108 238,90	0,00	0,00	0,00
0920000254P	N	0,00	A-1	3 699,48	1,42	F	FIXE	0,000	9 248,57	0,00	0,00	0,00
110370002	N	0,00	A-1	156 824,12	11,58	F	FIXE	0,000	13 068,68	0,00	0,00	0,00
140238901	N	0,00	A-1	532 085,56	13,83	F	FIXE	0,000	38 006,11	0,00	0,00	0,00
140285301	N	0,00	A-1	137 060,00	14,08	F	FIXE	0,000	9 345,00	0,00	0,00	0,00
200130072	N	0,00	A-1	1 626,18	0,42	F	FIXE	0,000	8 130,61	0,00	0,00	0,00
2003030172	N	0,00	A-1	19 206,00	2,25	F	FIXE	0,000	6 402,00	0,00	0,00	0,00
92001024901	N	0,00	A-1	8 059,20	1,58	F	FIXE	0,000	6 716,00	0,00	0,00	0,00
92002040001	N	0,00	A-1	14 597,29	1,25	F	FIXE	0,000	7 298,67	0,00	0,00	0,00
92005038102	N	0,00	A-1	40 093,04	3,83	F	FIXE	0,000	10 023,26	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 041 680,46					465 515,12	137 779,62	0,00	54 431,87

GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT COLLECTIF DSP - 05004 - CA - 2018

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

				<u> </u>		VOIVIO I	/ (I \ O I I \	OCTORE DE TA	<u> </u>	<u> </u>				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MIN242869EUR MON229655EUR	DEXIA Credit Local DEXIA Credit Local	450 000,00 261 713,65	316 221,39 218 746,37	1	25,00 23,00		3.65 4.78	EURIBOR12M+0.1 EURIBOR12M+0.09	0,00 0,00		1,830 4,780	12 281,06 10 992,02	0,00 0,00	5,23 3,62
TOTAL (B)		711 713,65	534 967,76						0,00			23 273,08	0,00	8,85
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
MIN983592EUR	DEXIA Credit Local	439 408,29	286 906,95	3	14,00		4.19	6.96-5*(CMS20-CMS02)	76 542,36		4,190	13 403,97	0,00	4,75
TOTAL (E)		439 408,29	286 906,95						76 542,36			13 403,97	0,00	4,75
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 151 121,94	821 874,71						76 542,36			36 677,05	0,00	13,60

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT COLLECTIF DSP - 05004 - CA - 2018

- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

			GIE DE LA REPAR		(- <i>)</i>		-
Ind	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	33	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	86,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	5 219 805,75	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	8,85	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	534 967,76	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (s <i>waption</i>)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	4,75	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	286 906,95	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

0							DE 0001E						
	Emp	runt couvert						Instrument de co	uverture				
Instruments de couverture						Nature de la				Périodicité		Primes éve	ntuelles
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	indiquer Référence de Capital r	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de	couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		71110 22				1 / (/							
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture												
		Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constate	és depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)					
	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	•	Après opération de couverture				
Taux fixe (total)						0,00	0,00						
Taux variable simple (total)						0,00	0,00						
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00						
Total						0,00	0,00						

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Anné mobilisa profil d' de l'em	ation et amort.	Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-		ctéristiq taux			de sortie (10)	Annuité d	e l'exercice	ICNE de
	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	1.	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de			résidu	irée ielle en nées	n Taux (2)			Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)				Annuité payée dans	s l'exercice (s'il y a u)			
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci	é Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

712 7111011 1100EMEITIO METITODEO CITEIDEES	
CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2017-07-04

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	s au Date de dépréciations dé constitution constituées dé		Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE					
	PROVISION	NS ET DEPRECIA	TIONS BUDGET	AIRES							
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00					
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00					
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00					
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00					
	PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES										
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00					
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00					
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00					

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	_
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 003 600,00	I 948 905,52
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		473 600,00	465 515,12
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	333 600,00	308 045,71
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	50 000,00	49 230,51
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	90 000,00	108 238,90
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		530 000,00	483 390,40
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	530 000,00	483 390,40
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	948 905,52	1 912 707,38	0,00	2 861 612,90

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	2 593 569,00	III 1 432 045,67
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (2)	2 593 569,00	1 432 045,67
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2801	Frais d'établissement	0,00	8 814,20
28031	Frais d'études	0,00	9 061,68
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	208 422,32
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	1 415,09
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	2 157,33
281532	Réseaux d'assainissement	1 600 000,00	479 146,80
28154	Matériel industriel	0,00	16 780,00
281562	Service d'assainissement	0,00	106 725,26
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	1 004,58
281738	Autres constructions (mise à dispo)	0,00	88 137,17
2817532	Réseaux d'assainissement (mad)	0,00	508 707,00
28182	Matériel de transport	0,00	1 345,24
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	329,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	993 569,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 432 045,67	2 679 462,44	1 056 922,72	0,00	5 168 430,83

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	2 861 612,90
Ressources propres disponibles	IV	5 168 430,83
Solde	V = IV - II (3)	2 306 817,93

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽³⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	A5.1.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.1
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	4500
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812)	Solde (1)
	TOT	TAL .		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES		
ELEMENTS DU BILAN		
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2	

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

	Réalisations	
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A10

SECTION D'EXPLOITATION

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
	TOTAL GENERAL	0,00	I 0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
	TOTAL GENERAL	

⁽¹⁾ Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles d'exploitation	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles d'exploitation	0,00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux	Taux initi Index (4)	Taux actua-	moyen c ur l'année Index (4)	Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	_	ntie au cours de ercice En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00					riel (5)				0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX	B1.2
GARANTIES D'EMPRUNT	

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en e	euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	Α	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

⁽¹⁾ Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8017 Subve	entions à verser en annuités	0,00	0,00	0,00			
8018 Autre	es engagements donnés	0,00	0,00	0,00			
Au profit d	organismes publics	0,00	0,00	0,00			
Au profit d	'organismes privés (1)	0,00	0,00	0,00			
	TO	ΓAL			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;

⁻ la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

·								
Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au	
d'origine			en		l'origine	31/12/N	cours de l'exercice	
			années					
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00	
8028 Autres	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00	
A l'exception	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00	
Engagemer	Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	
	TOTAL					0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

⁽³⁾ Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМІ	PLOIS BUDGETAIRE	S (3)	_	S POURVUS SUR BETAIRES EN ETI	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53 FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		EMUNERATION (3) CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation. PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a°: article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2: vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A: autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT	C2
FINANCIER	

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	C4
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)		
EXPLOITATION						
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		
INVESTISSEMENT						
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

3 - PRESENTATION AGRÉGÉE

3 - PRESENTATION AGREGEE							
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)			
EXPLOITATION							
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00			
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00			
INVESTISSEMENT							
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00			
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00			
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00			
TOTAL AGREGE DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽¹⁾ Cumul du BP, BS et DM.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

⁽²⁾ Cumul des réalisations et restes à réaliser.

GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION - ASSAINISSEMENT COLLECTIF DSP - 05004 - CA - 2018

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
A le
(1) ,
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .